

COMPTE-RENDU DE LA CAPL Nº 1 (Inspecteurs) DU 26 JUIN 2014

Représentants de l'Administration : M.SISCO, Mme DESLANDES, Mme PATRU-LACROIX et M.BRIGAND (expert).

Marie-Caroline COMBES et Michel LECOUR représentaient FO-DGFiP 36.

La séance s'est ouverte à 9H30.

Marie-Caroline COMBES a été désignée secrétaire adjointe.

1/Approbation des PV des CAPL des 8 juillet 2013, 12 novembre 2013 et 17 décembre 2013 :

Les trois procès-verbaux ont été approuvés à l'unanimité.

2/Recours en notation:

Un seul inspecteur a exercé un recours en notation.

Nous avons eu confirmation, à cette occasion, que la Direction locale ne dispose d'aucune réduction d'ancienneté de 2 mois en réserve. Pour obtenir cette bonification, il vous faudra donc exercer un recours en CAP nationale (après le recours hiérarchique et la CAP locale... on voudrait décourager les agents qu'on ne s'y prendrait pas autrement).

L'examen de ce recours ne fait que conforter ce que nous observons à chaque CAPL de recours en notation :

- n'hésitez pas à contester votre évaluation si vous estimez qu'elle ne correspond pas à la qualité du travail fourni et aux efforts accomplis. Ne dites pas : « on verra l'année prochaine », vous risquez d'être déçu.
- prenez conseil auprès des représentants syndicaux. Rédiger un recours ne s'improvise pas. Obtenir gain de cause passe par une argumentation claire, concrète et détaillée. FO-DGFiP 36 pourra vous aider à présenter votre recours de la façon la plus efficace et vous assister lors de l'entretien hiérarchique. Sachez enfin qu'il n'est (bien évidemment) pas nécessaire d'être adhérent pour être défendu (c'est du moins la position de FO-DGFiP).

En l'espèce, FO-DGFiP 36 a voté « contre », l'Administration étant restée sur ses positions.

3/ Questions diverses :

Les CAP locales de mutation se tiendront le 4 juillet après-midi pour la catégorie C, le 8 juillet matin pour la catégorie A et le 15 juillet après-midi pour la catégorie B.

N'hésitez pas à nous contacter pour que nous défendions votre dossier au mieux de vos intérêts, dans le strict respect des règles de gestion.

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre

Secrétaire départementale : Sylviane RENAUD
Centre des Finances Publiques d'Issoudun
Av de la Caserne
36 100 ISSOUDUN

Tél: 02.54.21.32.19 Mail: sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr